

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 19423 - 75ÈME ANNÉE

Grève et défilés à Saint-Denis et à Saint-Pierre

Poursuite de la mobilisation pour le droit à une retraite décente

A l'appel de l'Intersyndicale, de nombreux manifestants ont défilé hier à Saint-Denis et à Saint-Pierre pour revendiquer le retrait du projet de loi visant à diminuer le droit à une retraite décente. Moins de cinq jours après une action massive, l'action d'hier a montré la détermination des syndicats à faire reculer le gouvernement. Cette mobilisation va durer jusqu'au retrait du projet de loi.

Hier à l'appel de l'Intersyndicale, une journée de grève et de manifestations avait lieu à La Réunion pour revendiquer le droit à une retraite décente pour tous. Cette revendication est à l'opposé du projet de loi que le gouvernement compte imposer. Aussi, les syndicats soutenus par des partis politiques dont le PCR demandent le retrait du projet de loi.

Contre la privatisation des retraites

Après un défilé unique jeudi dernier, cette seconde grande journée de mobilisation a donné lieu à deux cortèges à Saint-Denis et à Saint-Pierre. De nombreuses personnes ont répondu à l'appel de l'Intersyndicale, avec des délégations du PCR dans les deux villes. Coordonné avec les actions en France, ce mouvement intervenait à la veille d'une prise de parole du Premier ministre sur le projet du

gouvernement. Force est de constater que ce dernier continue de tenter de manipuler l'opinion, en présentant les manifestants comme les défenseurs d'un groupe de privilégiés qui seraient bénéficiaires de régimes spéciaux de retraites. Rappelons que ce que le gouvernement et certains médias nomme régimes spéciaux ne sont que le volet retraite d'une convention collective globale. Cette attaque contre les conventions collectives a pour but de niveler les droits sociaux par le bas. L'objectif est clair : permettre aux assurances et aux fonds de pension de s'enrichir sur le dos des travailleurs qui seront alors obligés de se tourner vers ces structures pour compléter une retraite du régime général qui sera bien insuffisante pour vivre dignement. Ceci accentuera les inégalités entre ceux qui ont les moyens financiers de se payer une assurance complémentaire, et ceux qui n'ont pas cette possibilité et devront donc se contenter d'une pension de misère.

Quelle retraite pour les chômeurs ?

A La Réunion, rares seront ceux qui pourront se tourner vers le privé. Notre île compte en effet près de 30 % de chômeurs dans la population active. Plus de la moitié des jeunes qui sortent de l'école sont également au chô-

mage. Pour toutes ces personnes, le projet du gouvernement signifie que toute leur vie, elles resteront au revenu minimum faute d'une période suffisante en emploi. Par conséquent, La Réunion va s'appauvrir.

Par ailleurs, le gouvernement et ses alliés continuent de s'appuyer sur une vaste blague : le fameux déficit de la Sécurité sociale et des caisses de retraites. Ce déficit a été savamment créé, entretenu et accentué par la succession des exonérations de cotisations sociales que doivent payer les patrons. Contrairement aux engagements du gouvernement, l'État n'a jamais comblé cette ponction faite dans les caisses de la Sécurité sociale. Voici une illustration concrète du proverbe « quand on veut se débarrasser d'un chien, on dit qu'il a la rage ».

Les syndicats estiment qu'il est possible de résorber largement ce déficit par une hausse minime des cotisations. C'est ce que refuse le gouvernement car il veut diminuer la contribution des plus riches à la solidarité nationale, alors que si ces personnes peuvent vivre riches et en sécurité, elles le doivent au travail de toute la société.

M.M.

Rapport du Programme des Nations Unies pour le développement -2 -

Nouvelle génération d'inégalités



Le XXI^e siècle a été le témoin d'une progression considérable des niveaux de vie, traduite par le nombre sans précédent de personnes qui ont échappé à la faim, à la maladie et à la pauvreté. Cette « grande évasion » les a hissées au-dessus du niveau de subsistance minimum, mais beaucoup ont été laissées pour compte.

L'indice de développement humain fait apparaître d'impressionnants progrès en moyenne. Ils traduisent quelques améliorations spectaculaires, dont celle de l'espérance de

vie à la naissance, rendue possible en grande partie par une forte baisse des taux de mortalité infantile. Les faits font toutefois ressortir que les inégalités demeurent répandues sur l'ensemble des capacités, de base et plus avancées. Certaines ont trait à la vie et à la mort, d'autres à l'accès aux connaissances et aux technologies transformatrices.

Une nouvelle génération d'inégalités de développement humain se profile, même si un grand nombre d'inégalités héritées du XX^e siècle se résorbent.

En ce début des années 2020, une nouvelle panoplie de capacités devient indispensable pour la vie au XXI^e siècle. Les inégalités face à ces capacités plus avancées font apparaître des différences de dynamique frappantes par rapport aux inégalités de capacités de base. Elles sont à l'origine d'une nouvelle génération d'inégalités.

Dans le cas de certaines capacités de base, les inégalités se réduisent lentement dans la majorité des pays, même s'il reste encore fort à faire. L'espérance de vie à la naissance, le pourcentage de la population ayant fait des études primaires et le nombre d'abonnements de téléphonie mobile indiquent tous une réduction des inégalités dans les différents groupes de développement humain. Les personnes au bas de l'échelle progressent plus rapidement que celles au sommet.

Les populations des pays à développement humain faible sont en train de rattraper leur retard en matière de capacités de base. Mais elles prennent encore plus de retard dans des domaines qui modèleront l'avenir.

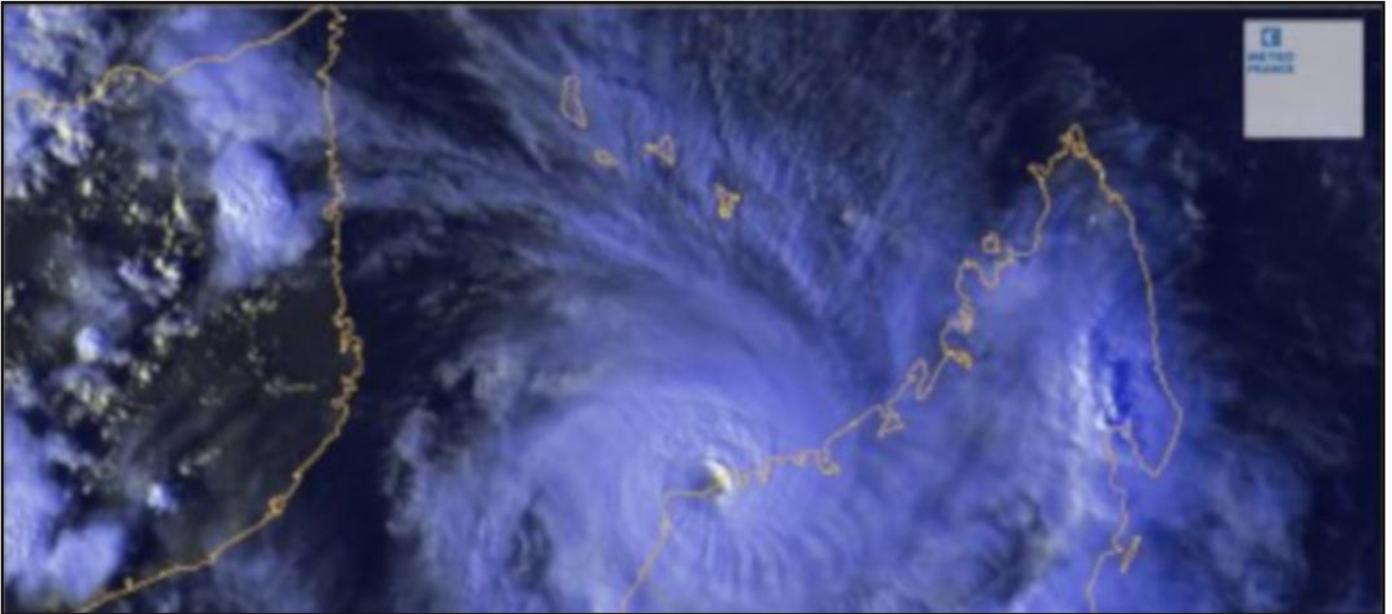
In kozman pou la rout

« In bon zo i tonm zamé dan la gèl in bon shien ! »

Médam, Mésyé, La Sosyété, koz èk moin sé koz èk in kouyon-sé o pyé d'lo mir k'i oi lo mason. Mé zami, mi pans nou la fine oir ansanm kozman-la. Biensir pa pou anparl lo zo é pou an parl lo shien mé pou koz dsi in tik-tak sosyal. In Tik-tak dsi la vi an sosyété é sirtou in problèm rolasyon rant fiy épi garson. Zot i koné i pé ranvoye la bal inn pou l'ot é l'ot pou inn : pou dir son garson i frékant in fiy i vo pa la pène, lo momon va dir kozman moin la mark an-o la. Sa i anpèsh ar pa lo momon la fiy ranvoye la bal mèm fason épi astèr lo garson an sib l. Finalman d'après sak mi kroi sak i mète dézord dann ménaz, la plipar d'tan sé sak i apèl bann bo paran. An touléka zot i rant pa d'dan pou amélyor la sos. Alé ! Mi kite azot rofléshi la dsi é ni artrouv pli d'van. Sipétadyé !

Notre région

Cyclone Belna : plusieurs morts à Madagascar



Après être passé au large de Mayotte, le cyclone Belna s'est intensifié juste avant de toucher terre dans le nord-ouest de Madagascar. A Soalala, la digue protégeant la ville de la mer a cédé, causant la mort de plusieurs personnes. Les vents ont arraché de nombreux toits. Les secours ont des difficultés à parvenir dans la région sinistrée.

D'après MétéoFrance, «le cyclone Belna a touché la côte malgache près du Cap Amparafaka, entre le Cap St-André et Mahajanga, au stade de cyclone tropical hier lundi 09 décembre vers 18 h locales, avec des vents maximaux moyens sur 10 min de 85 kt (155 km/h), atteignant en rafales les 220 km/h,

avec une pression en son centre de 955 hPa. Cela correspond pour un cyclone au haut de la catégorie 2 sur l'échelle de Saffir-Simpson qui compte 5 niveaux.

Le cyclone s'est rapidement intensifié juste avant de toucher terre avec un œil devenant très distinct au moment de son impact sur la côte».

Les principaux dégâts ont été recensés à Soalala, où la digue qui protégeait la ville de la mer a rompu, a précisé un responsable du Bureau national de gestion des risques et des catastrophes (BN-GRC), le colonel Elack Andriakaja, cité par La1ere. "Il y a deux morts après l'effondrement de la digue. Un enfant et une personne âgée qui n'ont pas pu se sauver", a

précisé M. Andriakaja devant la presse. Trois autres personnes ont été portées disparues, selon l'officier. De nombreux toits de Soalala ont été arrachés par les vents violents, chronométrés jusqu'à 180 km/h, qui ont accompagné le passage lundi après-midi du cyclone. Au total, quelque 1.300 habitants de la ville ont dû être déplacés.

Le dernier cyclone aussi intense ou plus intense à toucher terre sur la côte nord-ouest de Madagascar était Andry qui avait touché terre le 12 décembre 1983 près de Mahajanga avec des vents légèrement plus forts que ceux de Belna.

M.M.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergés
71e année

Directeurs de publication :

1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergés ; 1957 - 1964 : Paul Vergés ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
2008 - 2015 : Jean-Max Hoarau
2015 : Ginette Sinapin

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX

Rédaction

TÉL. : 0262 55 21 21 - E-mail : redaction@temoignages.re

SITE web : www.temoignages.re

Administration

TÉL. : 0262 55 21 21

Publicité : publicite@temoignages.re

CPPAP : 0916Y92433

Oté

Kan li la sort Tampon la kèss téi fé pityé vouzote

I paré kan ou lé jenn ou lé rapid vèye pa : pli vif pli trète. Kan ou lé pli vyé, i paré ou i roul dyézèl. Kosa ? Zot i domann amoin pou kosa mi ékri désèrtènn shoz konmsa. Na poinn mizèr, na poinn mirk, na poinn sirpriz ladan ! Sinplomman konm ilistrasyon par raport kozman moin la mark an-o la.

Mé pétète zot i vé domann amoi n si mon kozman lé valab dann tout zafèr, si lé valab dann la politik par égzanp. Mi pa ns ké oui pars zot i souvien Paul Vergès, kan li téi gouvèrn la Réjyon li té déjà rézonab é li téi pran son tan pou fé dé shoz é ni pé dir li téi fé dé shoz bien. Fransh vérité li la fé in takon zafèr isi La Rényon touzour dann sans so n projé, touzour pou amenn anou dann sans lo progré.

Mé oila sa i plé pa désèrtin : zot i trouv i sava pa asé vite, i sava pa asé loin édann zot kèr zot téi di : lèss lé jenn fèr é zot va oir komann bann jenn i koné amen n la pyèss. Didier Robert i yem pa bann moun rézonab li-pétète pars li sré plito in pé rézodyab !-an touléka li la nyabou glissa li dann fotèye lo mèr Tampon konm sète-la téi dépans pa asé li la pouss dsi l'injékasyon é kan li la sort laba ébin la kèss téi fé pityé mi di azot.

La pankor fini-la suit lo proshin niméro

Justin